PSYCHOLOGUE DES CRECHES COLLECTIVE ET MINI-CRECHE (H/F)

Date limite de candidature
01/10/2025

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.
D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

La direction de la petite enfance recherche pour la crèche collective et la mini-crèche, un ou une Psychologue en temps non complet.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Missions principales et objectifs

Vous interviendrez auprès de l'équipe de la structure :

- Participer aux réunions d'équipe, animer le groupe de parole afin d'analyser et d'optimiser les pratiques professionnelles
- Soutien à la réflexion des professionnels
- Sensibiliser les agents à la dimension psychique des situations
- Concevoir et formuler des propositions pour l'élaboration des projets institutionnels

Vous réaliserez des observations cliniques des enfants accueillis :

- Analyser les comportements et repérer les signaux révélateurs de troubles ou de pathologies
- Evaluer le stade de développement psychologique et évaluer des éléments de personnalité par des tests
- Analyser les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs
- Etablir un suivi ou un soutien psychologique (entretiens, tests réguliers) individuel et/ou collectif afin de prévenir ou soigner un trouble

Vous animerez des réunions et des entretiens individuels avec les familles :

- Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux
- Accompagner par un soutien psychologique ponctuel la famille

Formations et expériences requises

Savoir / savoir-faire : connaissance de la psychologie liée aux enfants ; méthodes, techniques et outils de l'observation clinique ; problématiques de la maltraitance ; principes de communication ; rester neutre et objectif ; faciliter l'expression des personnes

Etre en possession du Diplôme d'Etat en psychologie (exigé)

Expérience en crèche souhaitée

Savoir-être : sens de l'observation et de l'analyse ; savoir être à l'écoute ; capacités relationnelles ; discrétion professionnelle

Infos pratiques

Répartition temps de travail (peut évoluer selon les disponibilités du candidat) :

Lundi : 9h00 à 12h00 à la mini-crèche
Mercredi
Semaines paires :
8h30 à 10h00 à la mini-crèche

10h00 à 14h00 à la crèche collective
Semaines impaires : 8h30 à 14h00 à la crèche collective
Jeudi :
10h00 à 14h00 à la crèche collective
15h00 à 17h30 à la mini-crèche

- Les temps d’observation peuvent être inversés entre les structures.
- Présence supplémentaire en fonction des rendez-vous avec les familles.
- Rémunération selon statut, régime indemnitaire, prime 13ème mois
- Adhésion au CNAS, COS
- Participation employeur pour la prévoyance

Contact

Postuler en ligne

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX